
Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris
(Institut historique allemand)
Band 10 (1982)

DOI: 10.11588/fr.1982.0.51156

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

leur alliée, puis, au XIII^e siècle, Chiéri; Testona demeurant l'alliée de Turin. Parallèlement, on les voit fortifier puissamment leurs arrières en multipliant les chartes de franchise mais aussi les collégiales, les hôpitaux et la présence des ordres nouveaux (Cisterciens, Chartreux) sur les deux versants. L'étude s'arrête aux toutes premières décennies du XIII^e siècle, mais on connaît la suite: Chambéry est achetée en 1232 et Turin, conquise en 1280.

L'essai de G. Sergi, connu pour ses études de structures politiques et seigneuriales, est-il concluant? Pouvait-on systématiquement éliminer les faits économiques, commerciaux, si lourds de conséquences dans la formation de l'Etat savoyard? N'est-il pas frappant de voir l'Europe inondée au XIII^e siècle de banquiers d'Asti et de Chiéri plus que de toute autre cité italienne comme si la Savoie avait »filtré« les capitaux transalpins? Ne fallait-il pas évoquer les foires et les marchés, encouragés ou non par le prince, les zones minières, les privilèges commerciaux concédés à tel ou tel ... et mener l'étude jusqu'à 1280? A cela on peut répondre que la bibliographie économique de cette zone est indigente, qu'il s'agisse d'Asti – dont le *Codex* est décidément bien utile – de Chiéri, de Turin, ou de la Savoie ...; qu'il était difficile d'embrasser tout en trois siècles; et qu'enfin, l'auteur a particulièrement bien ressenti les lames de fond secouant l'Eglise, la féodalité et les magnats locaux du X^e au XIII^e siècle.

On trouvera notamment de longs et utiles développements sur les rapports entre géographie et politique routière (p. 20–24), l'importance de la *via Francigena* (p. 24–45), la titulature du *comes et marchio* issu de l'union de 1045 (p. 51–62, 137–149), les rapports entre comtes et églises (95–112), entre les comtes et les empereurs du XII^e siècle (156–162), la désintégration de *l'episcopatus* turinois (167–187), la politique comtale d'affranchissement (187–201), la crise du monachisme bénédictin aux XII^e–XIII^e siècles et ses tentatives de regroupement (211–221), la société féodale: châteaux, fortunes et titres (245–289). Souhaitons maintenant que l'auteur nous emmène avec le même talent sur les mêmes chemins pour y contempler cette fois un équipement commercial et son utilisation.

Alain GIRARDOT, Dijon

Gerhard RÖSCH, Venedig und das Reich. Handels- und verkehrspolitische Beziehungen in der deutschen Kaiserzeit, Tübingen (Max Niemeyer) 1982, X–233 p., 1 carte (Bibliothek des Deutschen Historischen Instituts in Rom, 53).

Entre les ouvrages de référence de Schulte et Schaube¹ il y avait une lacune à combler. La tâche a été entreprise par G. Rösch qui examine les relations commerciales de Venise avec l'Empire germanique entre le milieu du X^e et le milieu du XIII^e siècle. Le sujet était à la fois facile et difficile, la difficulté naissant de l'apparente facilité. Expliquons-nous: les sources d'une telle étude sont peu abondantes, peu variées, le plus souvent éditées et de caractère programmatique, ainsi les *Pacta* négociés avec l'Empereur, depuis le *Pactum Lotharii* jusqu'aux traités semblables conclus avec les Empereurs de la dynastie ottonienne ou les traités commerciaux imposés par Venise aux villes de l'arrière-pays. De documents commerciaux à proprement parler il n'en existe pas. On n'a pas l'équivalent, pour le commerce continental, de la riche collection de documents constituée par Lombardo et Morozzo della Rocca à propos du commerce maritime. Heureusement, une bonne exploitation du *Liber Plegiorum* rassemblé au printemps 1224 vient en partie pallier cette déficience documentaire. A ceux qui sont des familiers des travaux d'édition de Minotto, Ghetti ou Cessi, etc., le livre apprendra peu de choses et ils auront une

¹ A. SCHAUBE, *Handelsgeschichte der romanischen Völker des Mittelmeergebiets bis zum Ende der Kreuzzüge*, München 1906; A. SCHULTE, *Geschichte des mittelalterlichen Handels und Verkehrs zwischen Westdeutschland und Italien mit Ausschluß von Venedig*, 2 vol., Leipzig 1920.

impression de déjà vu, bien que G. Rösch fasse une place importante aux recherches récentes qui ont mis en valeur la figure du marchand Bernardo Teotonico ou tenté d'éclairer d'un jour nouveau la fondation du *fonticum Teotonicorum*.

L'Empire germanique, dont Rösch aborde les relations commerciales avec Venise, est tout naturellement constitué de l'Allemagne et de l'Italie et c'est l'Italie padane qui se taille la part du lion. Les sources imposent leur propre thématique et l'auteur nous livre essentiellement une recherche de géographie historique sur les voies commerciales qui irradiant de Venise, voies navigables bien sûr, relayées par les routes de terre quand les fleuves durant la mauvaise saison sont impraticables. Rösch étudie successivement le cadre institutionnel des relations économiques entre Venise et l'Empire, la géographie des itinéraires commerciaux, le droit commercial qui forme, à mon sens, le chapitre le mieux venu du livre, car il offre une brève synthèse sur les rapports juridiques entre marchands vénitiens et étrangers. Ensuite il observe le commerce avec l'Allemagne puis avec le *regnum Italiae* et insiste très justement, dans un dernier chapitre, sur la primauté du commerce des subsistances dirigées vers Venise, qui cherche à soumettre toute l'Italie du Nord-Est à son monopole et y parvient en 1258 grâce à la construction du fort de Marcamò à Sant'Alberto, qui lui donne un contrôle direct sur tout le transit padan. Le livre se termine sur le constat désabusé de Fra Salimbene qui souligne l'étroite dépendance de tous à l'égard du monopole vénitien.

Les marchandises transportées sont très diverses et l'on saura gré à l'auteur d'avoir dépassé la nomenclature traditionnelle du commerce vénitien et de n'avoir pas craint de parler de commerce de volailles et d'œufs, de fruits et légumes, de viande de porc, tellement plus importants que les épices pour l'approvisionnement quotidien d'une population urbaine démunie de tout. Ces produits, Venise les fait venir du continent, elle s'en garantit l'acheminement régulier par des traités commerciaux imposés aux villes de la Terre Ferme ou de l'Istrie, à qui, pour solder ses échanges, elle livre du sel à haut prix. J'aurais souhaité à ce propos que l'auteur sorte de son domaine trop étroit et fasse une place à ce qui appartient moins aux relations commerciales (Handel) qu'au trafic en général (Verkehr). Les grands monastères bénédictins de la lagune étaient amplement possessionnés sur la Terre Ferme, jusqu'à Vérone, Bologne ou les Marches. Ils prélevaient des cens en nature, dont une partie gagnait l'abbaye-mère sans donner lieu à transaction commerciale ou à échange monétaire. C'était un transfert du produit de la rente foncière. N'aurait-il pas fallu aller y voir d'un peu plus près et, par exemple, tenter de dresser une carte de ces possessions monastiques et des cens (grain, vin, bétail, légumes, poisson)? Curieusement la bibliographie ne signale pas le bel article de Modzelewski² qui aurait pu inspirer une telle problématique.

Le livre se termine sur quelques annexes, un index et une carte. Le tableau très sommaire des «Poids et mesures» appelle malheureusement les plus expresses réserves. La confusion la plus grave concerne le muid et le setier, elle relève en partie de l'inattention. Il est impossible d'écrire qu'un *modius* = 12 *staria* = 83 litres et d'affirmer tout aussitôt qu'un *starium* = 10 hectolitres, alors que le lecteur attendait logiquement $\frac{83}{12} = 6,9$ litres. Heureusement Rösch ne cite pas ses sources et ne compromet personne. J'avais écrit, autrefois, qu'il faut toujours partir, pour reconstruire un ancien système de mesures, de l'unité effective, dont les multiples ne sont souvent que des unités de compte. Pour les marchandises sèches (grain et sel), cette unité est le minot, le *moggetto* des XV^e et XVI^e siècles, mais qui était appelé *modius* aux XII^e-XIII^e siècles, dont 2 faisaient un setier (*staio*, *starium*) et 24 un *modius* du commerce maritime. J'insiste sur ce

² K. MODZELEWSKI, «Le vicende della »pars dominica« nei beni fondiari del monastero di San Zaccaria di Venezia (sec. X-XIV)», dans: Bolletino dell'Istituto di storia della società e dello stato veneziano 4 (1962) et 5-6 (1963-1964).

point. D'autre part, et ce second fait n'est pas moins capital, cette métrologie est celle du sel, par conséquent elle ne concerne que la variété dite *sal maris*. Je ne crois pas qu'on puisse l'appliquer au blé ou aux fèves car, jusqu'à preuve du contraire, à Venise, le blé était mesuré au setier. Il aurait été prudent de consulter le *Zibaldone da Canal* ou le manuel de Pegolotti, tous deux absents de la bibliographie. Enfin, une dernière remarque ne me paraît pas superflue: avant la construction du fort de Marcamò, Venise n'exportait que du sel de Chioggia, dont l'unité de compte sur les bateaux du Po était la centaine de minots de Chioggia. Ce minot était plus petit que celui de Venise.³ On voit qu'on est loin du compte. Le lecteur devra constamment faire un effort de correction: s'il lit que Venise se fait livrer 1000 muids de grains, il serait très dangereux de penser à 1000 m³, car, à supposer que la livraison soit exprimée en muids vénitiens (j'aurais admis plus volontiers des muids de Vérone, de Ferrare ou de Padoue, en somme ceux en usage dans le pays producteur), la livraison réelle n'a porté vraisemblablement que sur un tiers environ de ce volume, soit moins de 250 tonnes. Tout le problème est probablement à reconsidérer.

Jean Claude HOCQUET, Lille

Michael RICHTER, *Sprache und Gesellschaft im Mittelalter. Untersuchungen zur mündlichen Kommunikation in England von der Mitte des elften bis zum Beginn des vierzehnten Jahrhunderts*, Stuttgart (Anton Hiersemann) 1979, 235 p. (Monographien zur Geschichte des Mittelalters, 18).

Peu d'historiens ont précédé Michael Richter dans la voie sur laquelle il nous entraîne: Erich Auerbach, Philippe Wolff et Michael Clanchy ont abordé des problèmes voisins, mais personne ne s'est comme lui attaché à étudier systématiquement la parole et tout ce qu'elle peut nous apprendre sur la communication sociale. Or, l'Angleterre est un terrain de choix, puisqu'à la diglossie commune à toute l'Europe médiévale (latin/langue vernaculaire) s'ajoutent ici les conflits de l'anglais et du français d'une part, et ceux de ces langues avec celles des pays soumis ou limitrophes de l'autre (gallois, gaélique, écossais). Le problème essentiel, dans une perspective d'histoire sociale, est évidemment celui du français, déjà assez largement répandu en Angleterre avant le XI^e siècle. A cet égard, M. Richter aurait dû rappeler l'importance du peuplement d'origine française dans le Sud du pays, que les travaux récents d'archéologues et d'onomasticiens ont mis en évidence à Winchester (Biddle, von Feilitzen) et à Southampton (Platt). Mais il n'en est pas moins certain que c'est la conquête normande qui a créé en Angleterre cette situation de bilinguisme social, l'élite dirigeante française parlant français, les couches populaires anglo-saxonnes parlant elles l'anglais. Pour son étude, M. Richter s'attache à trois enquêtes différentes. La première porte sur la conquête normande et ses effets réels au XII^e siècle; la deuxième porte sur le XIII^e et le début du XIV^e siècle; la troisième, enfin, porte sur la même période, mais à partir d'une seule source, analysée de façon détaillée, le procès de canonisation de Thomas de Cantilupe.

Il fallait d'abord disposer de la légende selon laquelle Guillaume le Conquérant aurait politiquement imposé la disparition de la langue anglaise: le mythe est transparent, mais il ne remonte qu'à Robert Holcot, c'est-à-dire au XIV^e siècle! Les historiens les plus fiables de la conquête normande montrent bien que, si l'incompréhension entre Anglo-Saxons et Normands était au moment de la conquête réelle, (cf. l'épisode célèbre des acclamations populaires au moment du couronnement du Conquérant) Guillaume réalisa clairement que la connaissance de

³ J. C. HOCQUET, *Le sel et la fortune de Venise*, 2 vol., Lille 1978-1979 (cf. le glossaire métrologique figurant au volume II, *Voiliers et commerce en Méditerranée, 1200-1650*, p. 703-709).